

DISTRICT DES YVELINES DE FOOTBALL

Déclaré le 12 Mars 1980 à la Sous Préfecture de St-GERMAIN en LAYE - n° 2480



CATALOGUE DES FORMATIONS



SAISON 2017/2018



DISTRICT DES YVELINES DE FOOTBALL

41 Avenue des 3 Peuples 78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX

Tel : 01 80 92 80 20 - Email : administration@dyf78.fff.fr



Le Mot du Président

Le District des Yvelines n'a pas seulement pour rôle d'organiser et de développer la pratique du Football sur le territoire du département des Yvelines.

Il a également vocation à concourir à aider les clubs à bien fonctionner et à se structurer.

C'est dans ce cadre que le District organise, chaque saison, de très nombreuses formations dans les domaines dont la liste figure ci-contre.

La saison dernière, ce sont environ **1941** journées de formations qui ont ainsi été dispensées et elles ont bénéficié à un total d'environ **1307** licenciés.

Le présent catalogue recense les formations qui vous sont proposées pour la saison 2017/2018.

Vous y êtes toutes et tous les bienvenu(e)s.

Jean-Pierre MEURILLON
Président du District

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Jean-Pierre', written over a horizontal line.



SOMMAIRE



Les Formations

- ◆ Secrétaires, Salariés Administratifs et/ou Correspondants de Club (« Minimum à savoir »)
- ◆ Responsabilités et assurances sportives
- ◆ Le Trésorier de club
- ◆ Le Président de Club
- ◆ Dirigeants / Accompagnateurs Foot à 11 et Délégués Clubs
- ◆ Dirigeants / Accompagnateurs Foot Animation
- ◆ Formation aux « Premiers Soins »
- ◆ Référent Prévention Sécurité
- ◆ Arbitres Foot Animation
- ◆ Arbitres Officiels
- ◆ Formations Fédérales d'Éducateur de Football
 - Certificat Fédéral Football niveau 1
 - Certificat Fédéral Football niveau 2
 - Certificat Fédéral Football niveau 3
 - Certificat Fédéral Football niveau 4
 - Formations complémentaires
 - Coût des Formations





SECRETAIRES, SALARIES ADMINISTRATIFS ET / OU CORRESPONDANTS DE CLUBS « Minimum à Savoir »

PRESENTATION DE LA FORMATION

Public :

Cette formation est destinée aux secrétaires ou adjoints, salariés administratifs, correspondants de clubs et /ou aux personnes désirant le devenir.

Durée :

La formation s'effectue sur 1 demi-journée (4 heures de formation).

Accueil : 8h00

De 8h30 à 12h30

Lieu :

Au siège du District à Montigny-le-Bretonneux

Date :

Samedi 12 Mai 2018

Nombre de Places :

30 stagiaires maximum par session.

Date limite d'inscription :

1 semaine avant le jour du stage ou dans l'ordre d'arrivée des inscriptions.

Coût de la formation :

Gratuit

Tous les frais de formation sont pris en charge par le District

Toute absence ou désistement (-72h) non justifié entraînera une amende de 50 € débitée sur le compte du club (Annexe 2 du R.S. du DYF).

Contact

Responsables PédagogiquesGuy BEAUBIAT / Pierre GUILLEBAUX

Suivi administratif.....Secrétariat Tel : 01 80 92 80 20

Condition d'inscription

- Être licencié dans un club de football affilié à la F.F.F..

Modalité d'inscription

- Par e-mail ou par courrier sur papier à en-tête du Club



OBJECTIF

Maîtriser l'impact des modifications réglementaires adoptées par les différentes Assemblées. Transmettre aux participants les connaissances nécessaires et assurer la mise à jour de leurs connaissances pour assumer le secrétariat d'un club.

VOTRE PROGRAMME

- ⇒ Les obligations légales des associations
 - Obligations réglementaires
 - Les documents obligatoires
 - L'Assemblée Générale
 - Le Comité Directeur
 - Le Bureau
- ⇒ Les formalités de début de saison (fiches d'engagements & d'alternances)
- ⇒ Réserves, réclamations, appels
- ⇒ La démission , l'opposition
- ⇒ La gestion des licences
- ⇒ Les Feuilles de Match Informatisées
- ⇒ Le règlement sportif
 - Les obligations
 - En matière d'équipes obligatoires
 - En matière d'encadrement des équipes
 - En matière d'arbitrage
- ⇒ Les catégories d'âge, surclassements , mixité
- ⇒ Conclusion / évaluation





RESPONSABILITES ET ASSURANCES SPORTIVES

PRESENTATION DE LA FORMATION

Public :

Dirigeants d'association, Administrateurs, Educateurs sportifs.

Durée :

1 samedi (7 heures de formation).

Accueil : 8h00

De 8h30 à 16h30

Lieu :

Siège du District à Montigny-le-Bretonneux

Date :

Samedi 10 Mars 2018

Nombre de Places :

30 participants maximum par session.

Date limite d'inscription :

1 semaine avant le jour du stage ou dans l'ordre d'arrivée des inscriptions.

Coût de la formation :

Gratuit

Tous les frais de formation et de restauration sont pris en charge par le District.

Toute absence ou désistement (-72h) non justifié entraînera une amende de 50 € débitée sur le compte du club (Annexe 2 du R.S. du DYF).

Contact

Responsable Pédagogique Jean-Loup LEPLAT

Suivi administratif Secrétariat Tel : 01 80 92 80 20

Condition d'inscription

- Être licencié dans un club de football affilié à la F.F.F..

Modalité d'inscription

- Par e-mail ou par courrier sur papier à en-tête du Club.



OBJECTIF

Comprendre les risques civils et pénaux et responsabilités corrélatives des clubs sportifs, de leurs dirigeants et préposés. Prévenir les accidents sportifs et mettre en place une organisation en tenant compte de l'appréciation des fautes sanctionnées par les tribunaux.

VOTRE PROGRAMME

- I
 - Responsabilité civile (obligations et cas de responsabilité)
 - responsabilité contractuelle : obligations de résultat et de moyens
 - responsabilité délictuelle
 - Fautes d'organisation et de surveillance sanctionnées par les juridictions
 - Responsabilité pénale (principales infractions imputables éventuellement à l'association, aux dirigeants, à leurs responsables administratifs et à leurs éducateurs sportifs)
 - Quelques exemples tirés de la vie associative
- II
 - Les Assurances de l'Association
 - L'obligation d'informer les licenciés
 - Responsabilité civile de l'association, prise en tant que personne morale, et de ses dirigeants (à l'égard de ses membres, usagers, co-contractants et des tiers)



TRESORIER DE CLUB

PRESENTATION DE LA FORMATION

Public :

Toutes personnes souhaitant devenir Trésorier de club ou déjà en poste dans ces fonctions ou souhaitant approfondir leurs connaissances et savoir-faire dans le domaine financier de l'association.

Durée :

Accueil : 8h00

De 8h30 à 16h30

Lieu :

Siège du District à Montigny-le-Bretonneux

Date :

Samedi 17 Mars 2018

Nombre de Places :

25 participants maximum par session.

Date limite d'inscription :

1 semaine avant le jour du stage ou dans l'ordre d'arrivée des inscriptions.

Coût de la formation :

Gratuit

Tous les frais de formation et de restauration sont pris en charge par le District.

Toute absence ou désistement (-72h) non justifié entraînera une amende de 50 € débitée sur le compte du club (Annexe 2 du R.S. du DYF).

Contact

Responsable Pédagogique Jean-Loup LEPLAT

Suivi administratif Secrétariat Tel : 01 80 92 80 20

Condition d'inscription

- Être licencié dans un club de football affilié à la F.F.F..

Modalité d'inscription

- Par e-mail ou par courrier sur papier à en-tête du Club.



OBJECTIF

L'objectif est de donner aux trésoriers de club, en poste, qu'ils soient débutants dans la fonction, ou déjà chevronnés, des informations, des outils, des cadres et des conseils pratiques, leur permettant de mieux assumer au quotidien leur fonction.

PROGRAMME

ORGANISATION FONCTIONNELLE

La trésorerie
Le trésorier : fonction
Le cadre législatif et réglementaire comptable des associations
Le contrôle des comptes

LES TECHNIQUES COMPTABLES

Le plan comptable associatif
L'organisation comptable
Les livres comptables
L'enregistrement des écritures
Le recours aux outils et logiciels informatiques comptables

LES DOCUMENTS

De synthèse : compte de résultat, bilan, annexe
De gestion : budget (initial et révisé), tableau d'investissement, plan de financement et plan de trésorerie
Le rapport financier présenté à l'Assemblée Générale, pour l'approbation des comptes

LE FINANCEMENT DE L'ASSOCIATION

Les ressources privées
Les ressources publiques
Les emprunts et facilités de caisse bancaires
Les produits bancaires
La gestion des excédents éventuels

FISCALITE ET COTISATIONS SOCIALES APPLICABLES A L'ASSOCIATION

La fiscalité applicable aux bénévoles

CAS PRATIQUE

ANNEXES PRESENTEES

Base forfaitaire
Franchise
Droits d'auteur (SACEM, ...)



NOUVEAUTE



LE PRESIDENT DE CLUB

PRESENTATION DE LA FORMATION

Public :

Personne assurant la fonction de Président de club ou en passe de le devenir.

Durée :

Une journée (8 heures de formation).

Accueil : 8h00

De 8h30 à 17h30

Lieu :

Siège du District à Montigny-le-Bretonneux

Date :

En attente

Nombre de Places :

15 participants maximum par session.

Date limite d'inscription :

1 semaine avant la date du stage ou dans l'ordre d'arrivée des inscriptions.

Coût de la formation :

Gratuit

Tous les frais de formation et de documentation sont pris en charge par le District.

Toute absence ou désistement (-72h) non justifié entraînera une amende de 50 € débitée sur le compte du club (Annexe 2 du R.S. du DYF).

Contact

Responsable PédagogiqueJean-Loup LEPLAT

Suivi administratifSecrétariat..... Tel : 01 80 92 80 20

Condition d'inscription

- Être licencié dans un club de football affilié à la F.F.F..

Modalité d'inscription

- Par e-mail ou par courrier sur papier à en-tête du Club



OBJECTIF

L'objectif de ce stage est de permettre à un Président de Club en exercice d'accroître et d'actualiser son champ de compétences et au dirigeant élu en passe de le devenir de connaître les rouages administratifs, juridiques, financiers et techniques sportifs du fonctionnement d'un club de football.

VOTRE PROGRAMME

I. Le contexte socio-culturel du club

II. Le cadre législatif, réglementaire et conventionnel du club

III. Le fonctionnement du club :

Les organes décisionnaire du club : assemblée générale, comité directeur, bureau

Les commissions

Les comptes du club (compte de résultat, bilan, annexe, budget)

Les responsabilités et la gestion de risques au sein du club et leurs assurances

La structuration technique du club

Les liaisons internes au club et les relations externes du club

La gestion quotidienne du club



NOUVELLE FORMULE

DIRIGEANTS / ACCOMPAGNATEURS FOOT A 11 ET DELEGUES DE CLUBS

PRESENTATION DE LA FORMATION

Public :

Personnes désirant devenir Dirigeant(e)s ou souhaitant une mise à jour de leurs connaissances.

Durée :

La formation s'effectue sur une 2 demi-journée divisée en 2 modules de 1h30 pouvant être suivis indépendamment les uns des autres

2 modules d' 1h30 (soit 3 heures) le matin

Lieu :

1 demi-journée (samedi) au siège du District à Montigny-le-Bretonneux
ou 2 demi-journées dans un club

Dates :

1ère demi-journée: Samedi 9 Décembre 2017

A définir pour les 1/2 journée, pour les clubs

Nombre de Places :

30 stagiaires maximum par session

Date limite d'inscription :

1 semaine avant le 1^{er} jour du stage ou dans l'ordre d'arrivée des inscriptions.

Coût de la formation :

Gratuit

Toute absence ou désistement (-72h) non justifié entraînera une amende de 50 € débitée sur le compte du club (Annexe 2 du R.S. du DYF).

Contact

Responsable Pédagogique Guy BEAUBIAT

Suivi administratif Secrétariat Tel : 01 80 92 80 20

Condition d'inscription

- Être licencié dans un club de football affilié à la F.F.F..

Modalité d'inscription

- Par e-mail ou par courrier sur papier à en-tête du Club



1° DIRIGEANTS / ACCOMPAGNATEURS FOOT A 11

OBJECTIF

Apporter aux participants le minimum des connaissances nécessaires pour encadrer une équipe de football et ceci au niveau administratif et réglementaire.

VOTRE PROGRAMME

Module 1 :

- Organisation générale du Football (DYF,...)
- Qu'est ce qu'un Dirigeant ?
- Le rôle du dirigeant selon sa fonction

Module 2 :

- La licence
- Les Feuilles de Match Informatisées

Module 3 :

- Les Règlements « Le minimum à savoir »
- Réserves, réclamations, évocations

Module 4 :

- Internet/Footclubs/Journal

2° DELEGUES DE CLUBS

OBJECTIF

Favoriser le bon déroulement d'une rencontre en veillant à l'application des règlements et de la sécurité et réaliser un rapport circonstancié si nécessaire

VOTRE PROGRAMME

- ⇒ Mission réglementaire du délégué de club
- ⇒ Mission de comportement
- ⇒ Organisation générale (règlement sécurité, accueil...)
- ⇒ Relations (clubs, arbitres etc...)
- ⇒ Actions avant le match *Arrivée et présentations *Actions avant le coup d'envoi
- ⇒ Actions à la mi-temps du match *Positionnement *Identification
- ⇒ Actions pendant le match *Situation *Relations diverses *Sécurité
- ⇒ Actions après le match *Différents « contrôles » *Convivialité *Rapports *Gestion des conflits éventuels



DIRIGEANTS / ACCOMPAGNATEURS FOOTBALL ANIMATION

NOUVEAUTE

PRESENTATION DE LA FORMATION

Public :

Parents et personnes majeures désirant devenir Dirigeant(e)s ou souhaitant une mise à jour de leurs connaissances.

Durée :

Accueil : 8h00

De 8h30 à 17h30

- 1) La formation s'effectue sur 1 journée complète (8 heures de formation).
- 2) Formation en externat sur une journée (formule 4 modules de 2h).

Lieu :

- 1) Au Centre National du Football, à Clairefontaine.
- 2) Au siège du District à Montigny-le-Bretonneux et/ou auprès d'un Club d'accueil

Dates :

Samedi 11 Novembre 2017 (1ère session)

Samedi 6 janvier 2018 (2ème session)

Nombre de Places :

20 à 30 stagiaires maximum par session selon la date.

Date limite d'inscription :

1 semaine avant le jour du stage ou dans l'ordre d'arrivée des inscriptions.

Coût de la formation :

Gratuit Toute absence ou désistement (-72h) non justifié entraînera une amende de 50 € débitée sur le compte du club (Annexe 2 du R.S. du DYF.)

Contact

Responsable Pédagogique..... Monique GOUPILLON

Suivi administratif..... Secrétariat..... Tel : 01 80 92 80 20

Condition d'inscription

- Être licencié dans un club de football affilié à la F.F.F..

Modalité d'inscription

- Par e-mail ou par courrier sur papier à en-tête du Club



OBJECTIF

Ce stage a pour but d'apporter aux participants le minimum des connaissances nécessaires pour encadrer une équipe de « football animation » et ceci aux plans administratif, réglementaire et de l'arbitrage. Il comprend la description du rôle du Dirigeant dans les différentes fonctions possibles (Arbitre, Assistant, Délégué...).

VOTRE PROGRAMME

- Présentation du DYF
- La Commission Foot Animation
- La licence
- La feuille de Match
- Les différentes pratiques du Football Animation
- Le rôle du Dirigeant, de l'Educateur, du Jeune Arbitre
- L'arbitrage, les lois du jeu modifiées
- La mixité dans le football d'animation
- L'organisation (plateau,...)
- La pédagogie
- Comment réussir un plateau en football animation ?
- Quelques applications pratiques (feuille de match, plateau,...)
- Conclusion / évaluation
- Fin du stage



PREMIERS SOINS

PRESENTATION DE LA FORMATION

Public :

Dirigeants, joueurs, éducateurs des clubs, arbitres officiels.

Durée :

La formation s'effectue en 2 modules d'une 1/2 journée
(inscription indispensable aux 2 modules de la session)

Accueil : 8h00

De 8h30 à 12h

Lieu :

Siège du District à Montigny-le-Bretonneux

Dates :

SESSION	MODULE 1	MODULE 2
1	Samedi 18 Novembre 2017	Samedi 2 Décembre 2017
2	Date à fixer	Date à fixer

4 formations par an

Nombre de Places :

20 participants par session

Date limite d'inscription :

1 semaine avant le 1^{er} jour du stage ou dans l'ordre d'arrivée des inscriptions.

Coût de la formation :

Gratuit

Tous les frais de formation sont pris en charge par le District.

Toute absence ou désistement (-72h) non justifié entraînera une amende de 50 € débitée sur le compte du club (Annexe 2 du R.S. du DYF.)

Contact

Responsable Pédagogique Docteur Daniel BISSONNET

Suivi administratif Secrétariat Tel : 01 80 92 80 20

Condition d'inscription

- Avoir plus de 15 ans et être présenté par un club de football affilié à la F.F.F..

Modalité d'inscription

- Par e-mail ou par courrier sur papier à en-tête du Club.



OBJECTIF

ATTENTION cette formation n'est pas une formation de secouriste mais elle vous permettra d'adopter la meilleure attitude devant une situation « médicale » difficile. Par exemple maîtriser l'utilisation d'un « défibrillateur », pouvoir faire face à une éventuelle blessure, avoir quelques notions sur les gestes de premiers soins, appréhender les gestes A NE PAS FAIRE.

VOTRE PROGRAMME

1er Module : La traumatologie courante; diététique

2ème Module : Maladies, malaises, réanimation





REFERENT PREVENTION SECURITE

PRESENTATION DE LA FORMATION

Le Référent Prévention Sécurité est un licencié du club qui a, notamment, la charge de rechercher et de mettre en œuvre les mesures relatives à l'accueil et à la sécurité du public ainsi que celle des différents acteurs du jeu dans le cadre de rencontres sportives.

Il est le Référent de son club en cas de match déclaré « sensible » et œuvre pour la bonne organisation de cette rencontre, avant, pendant et après le match.

Public :

Dirigeants, joueurs, éducateurs des clubs.

Durée :

1h30

De 18h30 à 20h

Lieu :

Siège du District à Montigny-le-Bretonneux

Date :

Vendredi 13 Octobre 2017

Nombre de places :

30 participants par session.

Date limite d'inscription :

1 semaine avant le jour du stage ou dans l'ordre d'arrivée des inscriptions.

Cout de la formation :

Gratuit

Tous les frais de formation sont pris en charge par le District.

Toute absence ou désistement (-72h) non justifiée entraînera une amende de 50 € débitée sur le compte du club (Annexe 2 du R.S. du DYF).

Contact

Responsable Pédagogique Pierre GUILLEBAUX

Suivi administratif Secrétariat Tel : 01 80 92 80 20

Condition d'inscription

- Être licencié dans un club de football affilié à la F.F.F..
- Avoir plus de 18 ans

Modalité d'inscription

- Par e-mail ou par courrier sur papier à en-tête du Club



OBJECTIF

Pouvoir former un corps de référents sécurité de club afin qu'il soit apte à accomplir la tâche qui est la sienne dans le cadre de la mise en œuvre du Plan global de Prévention.

VOTRE PROGRAMME

- Présentation de la CDPME et ses membres
- Les outils
- Qu'est ce qu'un dispositif de prévention ?
- Le Référent Prévention Sécurité
- Son rôle attendu et ses missions .
- Ses interlocuteurs
- Retour d'expérience d'un référent sécurité en activité



ARBITRES FOOTBALL ANIMATION

PRESENTATION DE LA FORMATION

Public :

Jeunes joueurs de 11 à 15 ans, désirant devenir arbitres de Football Animation.
Parents et Dirigeants souhaitant mieux appréhender les lois du jeu du football à 8.

Durée :

La formation s'effectue en 2 séances (4 à 6 heures de formation)

Lieu :

Siège du District à Montigny-le-Bretonneux ou dans un club d'accueil.

Dates :

1er Semestre 2018 (Date à fixer)

Nombre de Places :

30 participants maximum par session

Date limite d'inscription :

1 semaine avant la date du stage ou dans l'ordre d'arrivée des inscriptions.

Coût de la formation :

Gratuit

Tous les frais de formation et de documentation sont pris en charge par le District.

Toute absence ou désistement (-72h) non justifié entraînera une amende de 50 € débitée sur le compte du club (Annexe 2 du R.S. du DYF).

Contact

Responsable Pédagogique :Cédric DENIS
Suivi administratifSecrétariat Tel : 01 80 92 80 20

Condition d'inscription

- Être licencié dans un club de football affilié à la F.F.F..

Modalité d'inscription

- Par e-mail ou par courrier sur papier à en-tête du Club



OBJECTIF

Apporter aux participants les connaissances nécessaires pour diriger une rencontre de football Animation (U10/U11 et/ou U12/U13) tant au niveau de l'application des lois du jeu de Football Animation qu'au niveau de l'administratif et des règlements.

VOTRE PROGRAMME

- Les 17 lois du jeu de Football à 8
 - La Feuille de match
 - L'établissement d'un rapport de match
 - Les réserves, que faire ?



ARBITRES OFFICIELS

PRESENTATION DE LA FORMATION

Public :

Dirigeants, joueurs, éducateurs des clubs désirant devenir arbitres officiels.

Durée :

Sur plusieurs soirées en deux sessions

Lieu :

Siège du District à Montigny-le-Bretonneux

Dates :

Session « Serge BOUCHER »

Vendredi 29 & Samedi 30/09/17

Vendredi 6 & Samedi 7/10/17

Examen Samedi 14 Octobre 2017

Session « Sylvain MARIELUCE »

Vendredi 10 & Samedi 11/11/17

Vendredi 17 & Samedi 18/11/17

Examen Samedi 25 Novembre 2017

Nombre de Places :

30 participants par session

Date limite d'inscription :

1 semaine avant la date du stage ou dans l'ordre d'arrivée des inscriptions.

Coût de la formation :

Gratuit

Tous les frais de formation sont pris en charge par le District.

Toute absence ou désistement (-72h) non justifié entrainera une amende de 50 € débitée sur le compte du club (Annexe 2 du R.S du DYF).

Contact

Responsable PédagogiqueChristian MEYER avec la C.D.A.

Suivi administratifSecrétariat Tel : 01 80 92 80 20

Condition d'inscription

- Avoir plus de 15 ans.

Modalité d'inscription

- Par e-mail ou par courrier.



OBJECTIF

Découvrir l'organisation de l'arbitrage, le rôle de l'arbitre dans le club et acquérir les connaissances nécessaires pour devenir arbitre officiel du District des Yvelines de Football.

VOTRE PROGRAMME

- Les 17 lois du jeu de Football, tenant compte des dernières modifications
 - La Feuille de match
 - L'établissement d'un rapport de match
 - Les réserves, que faire ?

DISTRICT DES YVELINES DE FOOTBALL

Déclaré le 12 Mars 1980 à la Sous Préfecture de St-GERMAIN en LAYE - n° 2480



CATALOGUE DES FORMATIONS EDUCATEURS



SAISON 2017/2018



DISTRICT DES YVELINES DE FOOTBALL

41 Avenue des 3 Peuples 78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX

Tel : 01 80 92 80 20 - Email : administration@dyf78.fff.fr





FORMATION D'ÉDUCATEUR

Certificat Fédéral Football Niveau 1 (CFF1)



FORMATIONS en EXTERNAT

FORMATIONS « Certificat Fédéral Football Niveau 1 (CFF1) mineurs »

Age requis : Module U9 mineur, 15 ans révolus au premier jour de stage
Module U11 mineur, 16 ans révolus au premier jour de stage

En Externat : Module U9 ou Module U11 mineurs

Lieu : *Module U9*: Au siège du District ou au sein d'un club support *
Module U11: Au siège du District ou au sein d'un club support *

Durée : Stage de 2 jours en Externat : 16 heures.

Dates : *Module U9* : les 2 et 3 novembre 2017

Module U11 : les 1er et 2 mars 2018

FORMATIONS « Certificat Fédéral Football Niveau 1 (CFF1) »

Age requis : 18 ans révolus au premier jour de stage

En Externat : Module U9 ou/et Module U11

Lieu : Au siège du District ou au sein d'un club support *

Durée : Stage de 2 jours : 16 heures ou de 2x2 jours : 2x16 heures

Dates : - Module U9 : (16 heures)

→ Les mardi 24/10 et mercredi 25/10/2017

→ Les jeudi 14/06 et vendredi 15/06/2018

- Module U11 : (16 heures)

→ Les jeudi 26/10 et vendredi 27/10/2017

→ Les lundi 18/06 et mardi 19/06/2018

- Modules U9 et U11: (2x16 heures)

→ Du mardi 20/02 au vendredi 23/02/2018

→ Du mardi 17/04 au vendredi 20/04/2018

CERTIFICATIONS « Certificat Fédéral Football Niveau 1 (CFF1) Modules U9-U11 »

Pré requis : Attestation de formation modules U9 et U11

Lieu : Au siège du District ou au sein d'un club support *

Durée : 1 journée repas inclus : 8 heures

Dates : Les samedis 28/10/2017 - 23/12/2017 et 14/04/2018

Poursuite du Tutorat lié à la Certification décalée de la formation :

Obligation d'effectuer un Stage en situation de 5 séances: catégories U9 - U11.

POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE :

Suivi Administratif : Secrétariat Technique au **01 80 92 80 29**

* Consulter le Site Internet du D.Y.F. / rubrique « FORMATION » : <http://dyf78.fff.fr>

Certificat Fédéral Football 1



Total volume horaire : 32 heures

Objectifs	Accueillir en sécurité des enfants de 7 à 10 ans (U9 – U11), animer et conduire des séances en cohérence avec les catégories concernées, accompagner et diriger une équipe en compétition (Plateaux)
Public concerné	Accompagnateurs d'équipes U9 et U11 Dirigeants, parents désirant éduquer, entraîner Educateurs autres catégories
Pré-requis	Etre licencié(e) FFF Etre âgé de 18 ans et plus
Programme	L'éducateur, le public et le jeu ➤ Identifier les phases de jeu et les règles d'action sous-jacentes en vue de fixer des objectifs d'entraînement adaptés aux catégories concernées. ➤ Identifier les caractéristiques des différents publics en vue de développer un comportement pédagogique adapté L'éducateur et l'entraînement ➤ Maîtriser les différentes parties d'une séance (jeu, situation et exercice) et adapter ses interventions pédagogiques en fonction de la partie dans laquelle l'éducateur se trouve ➤ Présenter la démarche générale d'enseignement partant du jeu pour aller vers le joueur et retourner au jeu L'éducateur en situation ➤ Analyser sa pratique et faire part de ses difficultés ➤ Maîtriser la démarche pédagogique ➤ Maîtriser les méthodes pédagogiques inhérentes à chaque procédé d'entraînement L'éducateur et l'accompagnement ➤ Développer un climat relationnel favorable à l'épanouissement et l'engagement des joueurs durant l'entraînement et le match ➤ Connaître l'organisation des pratiques et proposer un coaching adapté
Méthodes et Supports	- Pédagogie de l'action : Mise en situation pratique, observation, découvertes de nouveaux savoirs, mise en situation pratique - Supports pédagogiques : vidéos, diaporamas ou documentations remises aux stagiaires - Livret stagiaire remis en début de formation
Informations complémentaires	La certification est décalée. Pour valider le certificat, l'éducateur devra s'inscrire à une session de certification, sans limites de temps. En cas d'échec à la certification, le candidat n'aura pas à refaire la formation. Il devra s'inscrire dans une nouvelle session de certification. Il garde néanmoins le bénéfice des épreuves validées. La certification comporte : 1. Une mise en situation pédagogique de 12' assortie d'un questionnaire de 8' autour de la séquence réalisée (Le candidat recevra par courrier son thème de séance en même temps que sa convocation) 2. Un oral de 20' maximum portant sur le rapport de stage 3. L'évaluation du rapport de stage en lui-même, comportant la réalisation de 5 séances dans l'une des deux catégories concernées.



FORMATION D'ÉDUCATEUR

Certificat Fédéral Football Niveau 2 (CFF2)



FORMATIONS en INTERNAT et en EXTERNAT

FORMATIONS « Certificat Fédéral Football Niveau 2 (CFF2) »

Pré requis : 18 ans révolus au premier jour de stage et licencié FFF

En Internat : Modules U13 et U15

Lieu : Centre National de Football à Clairefontaine

Durée : Stage de 2x2 jours : 2x16 heures

Dates : Du 23/04 au 26/04/2018

En Externat : Module U13 ou/et Module U15

Lieu : Au siège du District ou au sein d'un club support*

Durée : Stage de 2 jours : 16 heures

Dates :

- Module U13

→ Les lundi 23/10 et mardi 24/10/2017

→ Les 26/02 et 27/02/2018

- Module U15 :

→ Les lundi 30/10 et mardi 31/10/2017

→ Les 01/03 et 02/03/2018

CERTIFICATIONS « Certificat Fédéral Football Niveau 2 (CFF2) Modules U13-U15 »

Pré requis : Attestation de formation modules U13 et U15

Lieu : Au siège du District ou au sein d'un club support*

Durée : 1 journée repas inclus : 8 heures

Dates : Les samedis 28/10/2017 - 24/02/2018 et 02/06/2018

Poursuite du Tutorat lié à la Certification décalée de la formation :

Obligation d'effectuer un Stage en situation de 5 séances en club dans les catégories U13 et U15.

POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE :

Suivi Administratif : Secrétariat Technique au **01 80 92 80 29**

*Consulter le Site Internet du D.Y.F. / rubrique « FORMATION » : <http://dyf78.fff.fr>

Certificat Fédéral Football 2



Total volume horaire : 32 heures

Objectifs	Accueillir en sécurité des enfants de 11 à 14 ans (U13 – U15), animer et conduire des séances en cohérence avec les catégories concernées, accompagner et diriger une équipe en compétition (Matches)
Public concerné	Accompagnateurs d'équipes U13 et U15 Dirigeants, parents désirant éduquer, entraîner Educateurs autres catégories
Pré-requis	Etre licencié(e) FFF Etre âgé de 18 ans et plus
Programme	L'éducateur, le public et le jeu ➤ Identifier les phases de jeu et les règles d'action sous-jacentes en vue de fixer des objectifs d'entraînement adaptés aux catégories concernées. ➤ Identifier les caractéristiques des différents publics en vue de développer un comportement pédagogique adapté L'éducateur et l'entraînement ➤ Maîtriser les différentes parties d'une séance (jeu, situation et exercice) et adapter ses interventions pédagogiques en fonction de la partie dans laquelle l'éducateur se trouve ➤ Présenter la démarche générale d'enseignement partant du jeu pour aller vers le joueur et retourner au jeu L'éducateur en situation ➤ Analyser sa pratique et faire part de ses difficultés ➤ Maîtriser la démarche pédagogique ➤ Maîtriser les méthodes pédagogiques inhérentes à chaque procédé d'entraînement L'éducateur et l'accompagnement ➤ Développer un climat relationnel favorable à l'épanouissement et l'engagement des joueurs durant l'entraînement et le match ➤ Connaître l'organisation des pratiques et proposer un coaching adapté
Méthodes et Supports	- Pédagogie de l'action : Mise en situation pratique, observation, découvertes de nouveaux savoirs, mise en situation pratique - Supports pédagogiques : vidéos, diaporamas ou documentations remises aux stagiaires - Livret stagiaire remis en début de formation
Informations complémentaires	La certification est décalée. Pour valider le certificat, l'éducateur devra s'inscrire à une session de certification, sans limites de temps. En cas d'échec à la certification, le candidat n'aura pas à refaire la formation. Il devra s'inscrire dans une nouvelle session de certification. Il garde néanmoins le bénéfice des épreuves validées. La certification comporte : 1. Une mise en situation pédagogique de 12' assortie d'un questionnaire de 8' autour de la séquence réalisée (Le candidat recevra par courrier son thème de séance en même temps que sa convocation) 2. Un oral de 20' maximum portant sur le rapport de stage 3. L'évaluation du rapport de stage en lui-même, comportant la réalisation de 5 séances dans l'une des deux catégories concernées.



FORMATION D'ÉDUCATEUR

Certificat Fédéral Football Niveau 3 (CFF3)



FORMATIONS en INTERNAT et en EXTERNAT

FORMATIONS « Certificat Fédéral Football Niveau 3 (CFF3) »

Age requis : 18 ans révolus au premier jour de stage

En Internat : Modules U17/U19 et Séniors

Lieu : Centre National de Football à Clairefontaine

Durée : Stage de 2x2 jours : 2x16 heures

Dates : Du lundi 26/03 au vendredi 30/03/2018 (sauf Mercredi 28/03)

En Externat : Module U17/U19 ou/et Module Séniors

Lieu : Au siège du District ou au sein d'un club support *

Durée : Stage de 2 jours : 16 heures

Dates :

- Module U17/U19:

→ Le lundi 27 et mardi 28 novembre 2017

- Module Séniors :

→ Le lundi 4 et mardi 5 décembre 2017

CERTIFICATIONS « Certificat Fédéral Football Niveau 3 (CFF3) Modules U17-U19-Séniors »

Pré requis : Attestation de formation modules U17/U19 et Séniors

Lieu : Au siège du District ou au sein d'un club support *

Durée : 1 journée repas inclus : 8 heures

Dates : Les samedis 28/10/2017 - 24/02/2018 et 02/06/2018

Poursuite du Tutorat lié à la Certification décalée de la formation :

Obligation d'effectuer un Stage en situation de 5 séances en club dans les catégories U17/U19 ou Séniors.

POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE :

Suivi Administratif : Secrétariat Technique au **01 80 92 80 29**

*Consulter le Site Internet du D.Y.F. / rubrique « FORMATION » : <http://dyf78.fff.fr>

Certificat Fédéral Football 3



Total volume horaire : 32 heures

Objectifs	Accueillir en sécurité des joueurs de 15 à Seniors (U17 – U19 - Seniors), animer et conduire des séances en cohérence avec les catégories concernées, accompagner et diriger une équipe en compétition (Matches)
Public concerné	Accompagnateurs d'équipes U17, U19 et Seniors Dirigeants, parents désirant éduquer, entraîner Educateurs autres catégories
Pré-requis	Etre licencié(e) FFF Etre âgé de 18 ans et plus
Programme	L'éducateur, le public et le jeu ➤ Identifier les phases de jeu et les règles d'action sous-jacentes en vue de fixer des objectifs d'entraînement adaptés aux catégories concernées. ➤ Identifier les caractéristiques des différents publics en vue de développer un comportement pédagogique adapté L'éducateur et l'entraînement ➤ Maîtriser les différentes parties d'une séance (jeu, situation et exercice) et adapter ses interventions pédagogiques en fonction de la partie dans laquelle l'éducateur se trouve ➤ Présenter la démarche générale d'enseignement partant du jeu pour aller vers le joueur et retourner au jeu L'éducateur en situation ➤ Analyser sa pratique et faire part de ses difficultés ➤ Maîtriser la démarche pédagogique ➤ Maîtriser les méthodes pédagogiques inhérentes à chaque procédé d'entraînement L'éducateur et l'accompagnement ➤ Développer un climat relationnel favorable à l'épanouissement et l'engagement des joueurs durant l'entraînement et le match ➤ Connaître l'organisation des pratiques et proposer un coaching adapté
Méthodes et Supports	- Pédagogie de l'action : Mise en situation pratique, observation, découvertes de nouveaux savoirs, mise en situation pratique - Supports pédagogiques : vidéos, diaporamas ou documentations remises aux stagiaires - Livret stagiaire remis en début de formation
Informations complémentaires	La certification est décalée. Pour valider le certificat, l'éducateur devra s'inscrire à une session de certification, sans limites de temps. En cas d'échec à la certification, le candidat n'aura pas à refaire la formation. Il devra s'inscrire dans une nouvelle session de certification. Il garde néanmoins le bénéfice des épreuves validées. La certification comporte : 1. Une mise en situation pédagogique de 12' assortie d'un questionnement de 8' autour de la séquence réalisée (Le candidat recevra par courrier son thème de séance en même temps que sa convocation) 2. Un oral de 20' maximum portant sur le rapport de stage 3. L'évaluation du rapport de stage en lui-même, comportant la réalisation de 5 séances dans l'une des deux catégories concernées.



FORMATION D'ÉDUCATEUR

Certificat Fédéral Football Niveau 4 (CFF4)



FORMATIONS en EXTERNAT

FORMATIONS « Certificat Fédéral Football Niveau 4 (CFF4) »

Pré requis : 18 ans révolus au premier jour de stage et licencié FFF

En Externat : Module Projet Associatif

Lieu : Au siège du District des Yvelines à Montigny le Bretonneux

Durée : Stage de 2 jours : 16 heures

Dates : Les lundi 11/12 et mardi 12/12/2017

En Externat : Module Projet Educatif et Sportif

Lieu : Au siège du District des Yvelines à Montigny le Bretonneux

Durée : Stage de 2 jours : 16 heures

Dates : les jeudi 14/12 et vendredi 15/12/2017

CERTIFICATIONS « Certificat Fédéral Football Niveau 4 (CFF4) Projet Club »

***Pré requis : Attestation de formation modules Projet Associatif et
Projet Éducatif et Sportif***

Lieu : Au siège du District des Yvelines à Montigny le Bretonneux

Durée : 30 minutes

Dates : Les 16/01/2018 - 06/06/2018 et 20/06/2018

La clôture des inscriptions intervient 45 jours avant la date de la certification.

Le dossier « projet club » devra nous parvenir 1 mois avant la date de certification.

Les actions devront être réalisées avant la date de certification.

POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE :

Suivi Administratif : Secrétariat Technique au **01 80 92 80 29**

Consulter le Site Internet du D.Y.F. / rubrique « FORMATION » : <http://dyf78.fff.fr>

Certificat Fédéral Football 4

Le projet club



Total volume horaire : 32h soit > 2x16 heures

Objectifs	Etre capable de contribuer au projet de développement d'un club ou d'une structure de football, en sécurité.
Public concerné	Licencié de la Fédération Française de Football ayant ou souhaitant exercer une mission éducative au sein d'un club ou structure de football.
Pré-requis	Etre licencié(e) FFF Etre âgé de 16 ans et plus
Programme	Le projet associatif - Identifier l'environnement institutionnel. - Identifier les rôles, statuts et fonctions des acteurs du club. - Appréhender les bases de la méthodologie de projet. - Pérenniser le club, participer à la vie associative - Proposer des actions de développement et de promotion de l'activité. - Participer activement à la communication interne et externe. - Assurer le suivi et évaluer les actions. Le projet sportif et éducatif - Transmettre et faire respecter les valeurs éducatives du football. - Prévenir les risques potentiels liés à l'ensemble des activités. - Prendre en compte les obligations légales et réglementaires. - Coordonner administrativement le projet technique. - Animer pédagogiquement le projet technique - Fédérer et structurer une équipe éducative
Méthodes et Supports	- Pédagogie de l'action : Etude de cas, observation, découvertes de nouveaux savoirs, - Supports pédagogiques : vidéos, diaporamas ou documentations remises aux stagiaires - Livret stagiaire remis en début de formation
Informations complémentaires	La certification est décalée. Pour valider le certificat fédéral football 4, le candidat pourra s'inscrire à une session de certification à la condition : - d'avoir suivi le CFF4 complet, et ce sans limites de temps, - d'être âgé de 16 ans et plus à la date de la certification. En cas d'échec à la certification, le candidat n'aura pas à refaire la formation. Il devra s'inscrire dans une nouvelle session de certification. La certification comporte : - La réalisation et formalisation d'un projet de club, en lien avec ses responsabilités, - Un entretien de vingt minutes avec le jury.



FORMATION D'ÉDUCATEUR

Modules Complémentaires



FORMATIONS en EXTERNAT

- **FORMATION Éducateur Futsal « module découverte »**

Pré requis : 18 ans révolus au premier jour de stage et licencié FFF

Dates : Le 03/03/2018

- **FORMATION Éducateur Gardien de but « module initiation »**

Pré requis : 18 ans révolus au premier jour de stage et licencié FFF

Dates : Les vendredi 27/04 et samedi 28/04/2018

- **FORMATION Éducateur « module U6-U7 »**

Pré requis : 18 ans révolus au premier jour de stage et licencié FFF

Dates : Le 13/01/2018

- **FORMATION Éducateur Module Arbitrage**

Pré requis : 18 ans révolus au premier jour de stage et licencié FFF

Dates : Les lundi 19/02 et mardi 20/02/2018

- **FORMATION Éducateur Module Santé Sécurité**

Pré requis : 18 ans révolus au premier jour de stage et licencié FFF

Dates : Les 20&21/02/2018 et 22&23/02/2018

- **FORMATION animateur Football en milieu Urbain**

Pré requis : 18 ans révolus au premier jour de stage et licencié FFF

Dates : Les 05&06/02/2018

Pour chacune de ces Formations :

Le détail du contenu des formations est consultable sur notre site Internet.*

Lieu : Au siège du District ou au sein d'un club support *

Dates : Variables en fonction du site d'accueil *

*Pour consulter le programme de chaque formation,
rendez vous sur notre site Internet à la rubrique « Formation Éducateur »*

Durée et Coût : Variable en fonction de la formation choisie.*

Pour plus d'information merci de contacter le Département Technique ou de consulter notre site Internet à la rubrique « Formation Éducateur ».

Pour chacune de nos Formations :

Les modalités d'inscription sont consultables sur notre site Internet à la rubrique « Formation Éducateur ».

La clôture des inscriptions intervient au plus tard 15 jours avant la date d'entrée en formation (dans la limite des places disponibles).

POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE :

Suivi Administratif : Secrétariat Technique au **01 80 92 80 29**

*Consulter le Site Internet du D.Y.F. / rubrique « FORMATION » : <http://dyf78.fff.fr>

Certificat Fédéral Futsal Base Module découverte



Total volume horaire : 8 heures

Objectifs	Encadrer des jeunes pour la pratique du Futsal. <i>-Développer le Futsal dans les clubs, écoles, collèges, sur des terrains de proximité avec des jeunes joueurs.</i>
Public concerné	Licencié de la Fédération Française de Football ayant ou souhaitant exercer une mission éducative au sein d'un club ou structure de football et souhaitant promouvoir le Futsal.
Pré-requis	Etre licencié(e) FFF Etre âgé de 16 ans et plus
Programme	Concevoir et mettre en place un programme pédagogique de découverte pour une structure de niveau régional en Futsal ➤ Prendre en compte les caractéristiques des publics ➤ Mettre en place une progression de situations adaptées ➤ Savoir évaluer la progression des publics dans le jeu Conduire des séances de découverte dans une structure de niveau régional ➤ Optimiser l'organisation matérielle de la séance ➤ Présenter et animer la séance ➤ Apporter les correctifs et les aménagements nécessaires Encadrer en toute sécurité une équipe dans différentes formes de rencontres ➤ Remplir les tâches administratives liées à la rencontre ➤ Apporter des conseils en cours de match ➤ Optimiser les rotations des joueurs ➤ Préparer l'équipe pour les rencontres ➤ Entretenir un climat favorisant l'esprit sportif ➤ Arbitrer une rencontre de Futsal Organiser des actions en relation avec le projet du club ➤ Mobiliser des créneaux et des surfaces pour la pratique du Futsal ➤ Organiser des opérations promotionnelles
Méthodes et Supports	- Pédagogie de l'action : Mise en situation pratique, observation, découvertes de nouveaux savoirs, mise en situation pratique - Supports pédagogiques : vidéos, diaporamas ou documentations remises aux stagiaires - Livret stagiaire remis en début de formation
Informations complémentaires	1 – Délivrance d'une attestation de participation suite au 8h de formation du module découverte. 2 – L'inscription au module perfectionnement s'effectue après la participation au module découverte. 3 – La certification est décalée. Pour valider le certificat, l'éducateur devra s'inscrire à une session de certification, sans limites de temps. En cas d'échec à la certification, le candidat n'aura pas à refaire la formation. Il devra s'inscrire dans une nouvelle session de certification. Il garde néanmoins le bénéfice des épreuves validées. A la date de la certification le candidat doit être âgé de 18 ans et plus. La certification comporte : Une mise en situation pédagogique de 12' assortie d'un questionnaire de 8' autour de la séquence réalisée (Le candidat recevra par courrier son thème de séance en même temps que sa convocation) Un oral de 20' maximum portant sur le rapport de stage L'évaluation du rapport de stage en lui-même, comportant la réalisation de 5 séances Futsal.

Pour plus de renseignements, contactez votre ligue ou district



Module Initiation : Gardien de but

Total volume horaire : 16 heures

Objectifs	-Encadrer des jeunes dans le cadre de l'entraînement des gardiens de but
Public concerné	Licencié de la Fédération Française de Football
Pré-requis	Etre licencié(e) FFF Etre âgé de 16 ans et plus
Programme	L'éducateur, le public et le jeu ➤ Identifier l'activité du gardien dans le jeu. ➤ Identifier les caractéristiques des différents publics en vue de développer un comportement pédagogique adapté L'éducateur et l'entraînement ➤ Maîtriser les différentes parties d'une séance (jeu, situation et exercice) et adapter ses interventions pédagogiques en fonction de la partie dans laquelle l'éducateur se trouve. ➤ Présenter la démarche générale d'enseignement partant du jeu pour aller vers le gardien et retourner au jeu. L'éducateur en situation ➤ Analyser sa pratique et faire part de ses difficultés ➤ Maîtriser la démarche pédagogique ➤ Maîtriser les méthodes pédagogiques inhérentes à chaque procédé d'entraînement L'éducateur et l'accompagnement ➤ Développer un climat relationnel favorable à l'épanouissement et l'engagement des gardiens durant l'entraînement et le match ➤ Connaître l'organisation des pratiques et proposer un coaching du gardien adapté
Méthodes et Supports	- Pédagogie de l'action : Mise en situation pratique, observation, découvertes de nouveaux savoirs, mise en situation pratique - Supports pédagogiques : vidéos, diaporamas ou documentations remises aux stagiaires - Livret stagiaire remis en début de formation
Informations complémentaires	Délivrance d'une attestation de participation suite à la formation du module initiation.

Pour plus de renseignements, contacter le Bureau des Formations de Cadres

✉ formation.cadres@fff.fr

☎ 01.34.84.08.21 ou 22

www.fff.fr

Module U6-U7



Total volume horaire : 8h

Objectifs	Etre capable d'assurer la sécurité des enfants, d'optimiser l'organisation des plateaux Etre capable d'utiliser une démarche pédagogique facilitant l'expression des enfants
Public concerné	Licencié de la Fédération Française de Football ayant ou souhaitant exercer une mission éducative au sein d'un club ou structure de football.
Pré-requis	Etre licencié(e) FFF Etre âgé de 18 ans et plus
Programme	L'éducateur et l'accompagnement - Connaître l'organisation des pratiques U6/U7 et proposer un coaching adapté. - Développer un climat relationnel favorable à l'épanouissement et l'engagement des joueurs durant l'entraînement et le match. L'éducateur, le public et le jeu - <i>Maîtriser les différentes parties d'une séance</i> - <i>Comprendre la logique des jeux, les utiliser efficacement</i> - <i>Identifier les caractéristiques des différents publics en vue de développer un comportement pédagogique adapté</i>
Méthodes et Supports	- Pédagogie de l'action : Etude de cas, observation, découvertes de nouveaux savoirs, - Supports pédagogiques : vidéos, diaporamas ou documentations remises aux stagiaires - Livret stagiaire remis en début de formation
Informations complémentaires	- Délivrance d'une attestation de formation

Pour plus de renseignements, contactez votre ligue ou district

Module ARBITRAGE

Total volume horaire : 16 heures



Objectifs	• Connaître les lois du jeu du football à effectif réduit et à 11. • Animer et conduire des interventions sur la sensibilisation à l'arbitrage. • Maîtriser la gestion administrative d'une rencontre • Développer des compétences à arbitrer une rencontre officielle et dans le cadre de l'entraînement.
Public concernés	• Accompagnateurs d'équipes • Dirigeants, parents • Educateurs de toutes catégories • Arbitres
Pré-requis	• Etre licencié(e) FFF • Etre âgé de 16 ans et plus
Programme	Journée 1 : • Réflexions, échanges et débats sur l'arbitre « idéal » • Approche pratique des Lois du jeu : « foot à effectif réduit » (<i>Match commenté</i>) • Approche théorique des Lois du jeu : « foot à effectif réduit » (<i>Quiz</i>) • Etude pratique des lois du jeu du Foot à 11 (<i>Etude de quelques lois sur le terrain</i>) • Apprentissage ludique aux lois du jeu du Foot à 11 (<i>Jeu de rôles</i>) • Gestion administrative du match (<i>Feuille de match et Réserves</i>) Journée 2 : • Fin de l'étude des lois ou Renforcement par des exercices sur le terrain (<i>Biathlon</i>) • Exposé sur les techniques pédagogiques d'arbitrage afin de se rendre « le match facile » • Initiation à la transmission du savoir (<i>biathlon, jeu de Lois, auto et inter-arbitrage</i>) • Pratique de l'arbitrage • Evaluation des acquis théoriques lors de la formation
Méthodes et supports	• Pédagogie de l'action : Mise en situation pratique, observation, découvertes de nouveaux savoirs, mise en situation pratique • Supports pédagogiques : vidéos, diaporamas ou documentations remises aux stagiaires • Livret stagiaire remis en début de formation • Chaque thème développé fait l'objet d'un exposé d'apports théoriques et pratiques ponctué d'un temps d'échanges et de questions-réponses avec le formateur ; • Un DVDROM contenant l'ensemble des supports pédagogiques est remise au stagiaire ; • Une attestation de formation sera délivrée au terme de la session
Informations complémentaires	<u>Pour valider le certificat, l'éducateur devra :</u> 1. Suivre l'intégralité de la formation (16 heures). 2. Dans le cadre des BMF et BEF réaliser des mises en situation pédagogique (19 heures): • Au sein de son club (arbitrer des rencontres, organiser des réunions de sensibilisation à l'arbitrage, initier à la pratique de l'arbitrage, etc....) • Au sein de sa ligue ou de son district (participer à l'arbitrage sur des actions techniques) • Remplir un rapport de MSP à transmettre au service formation de la ligue.

Pour plus de renseignements, contactez votre ligue ou district

Module Santé-Sécurité



Total volume horaire : 35h

Objectifs	Etre capable de prendre en compte la santé des pratiquants et de sécuriser l'environnement de la pratique du football.
Public concerné	Licencié de la Fédération Française de Football ayant ou souhaitant exercer une mission éducative au sein d'un club ou structure de football.
Pré-requis	Etre licencié(e) FFF Etre âgé de 16 ans et plus
Programme	L'éducateur, la santé des pratiquants et la sécurisation de l'environnement de la pratique du football (complément) - La violence dans le sport et les incivilités. - Le cadre légal et réglementaire de la pratique sportive - Hygiène, diététique et les examens médicaux - La traumatologie du footballeur des U6 aux U40 - Le dopage et ses conséquences. - L'échauffement - Le pack prévention (gainage – étirement – assouplissement - motricité) - La prévention et la réathlétisation du joueur - Les basics du fonctionnement du corps humain - Les grands principes de l'entraînement (filières et charges) - L'écoute et la connaissance de soi dans une approche de la santé mentale
Méthodes et	- Pédagogie de l'action : Etude de cas, observation, découvertes de nouveaux savoirs, - Supports pédagogiques : vidéos, diaporamas ou documentations remises aux stagiaires - Livret stagiaire remis en amont de la formation
Informations complémentaires	Validation du module. - Délivrance d'une attestation de participation, sous condition d'avoir été présent sur l'ensemble de la session (35h).

Pour plus de renseignements, contactez votre ligue ou district

Coût des Formations d'Éducateurs de Football saison 2017/2018

Module U9 En Externat 16h	Module U11 En Externat 16h
110 €	110 €
CFF1	
Modules U9 et U11 En Externat 32h	Module U9 ou U11 Mineurs En Externat 16h
220 €	110 €

Certification Fédérale Niveau 1

270 €*

Module U13 En Externat 16h	Module U15 En Externat 16h
110 €	110 €
CFF2	
Modules U13 et U15 En Internat 2 x 16h	
370 €	

Certification Fédérale Niveau 2

270 €*

Module U17/U19 En Externat 16h	Module Seniors En Externat 16h
110 €	110 €
CFF3	
Modules U17/U19 et Seniors En Internat 2 x 16h	
370 €	

Certification Fédérale Niveau 3

270 €*

Projet Associatif En Externat 16h	Projet Éducatif et Sportif En Externat 16h
110 €	110 €
CFF4	
Certification Fédérale 4	
30 €	

Modules complémentaires

Arbitrage 16h	U6-U7 8h	Santé Sécurité 35h	Gardien de but 16h	Futsal Base Découverte 8h
105 €	50 €**	220€	110 €	50 €

* Tarif pour une 1^{ère} inscription incluant une caution de 250 €uros qui sera restituée par remboursement différé exclusivement par virement. Pour une 2^{ème} inscription le tarif est majoré de 30 €uros, soit 300 €uros, caution incluse.

** Tarif pour une inscription incluant une caution de 30 €uros qui sera restituée par remboursement différé exclusivement par virement.